


JEUNES TRAVAILLEURS & APPRENTIS

AVANTAGES

# LIVRET SPÉCIAL JEUNES



Découvrez  
nos prestations  
réservées aux jeunes  
en apprentissage et en contrat  
de Professionnalisation

PRÉVENTION | SANTÉ | PRÉVOYANCE | ÉPARGNE | RETRAITE | ACTION SOCIALE  
IRP AUTO, LE GROUPE DE PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE



## IRP AUTO soutient les jeunes salariés.

### Nous vous proposons des prestations qui répondent à vos besoins et respectent votre budget.

Le groupe IRP AUTO accompagne les jeunes salariés apprentis ou en contrat de qualification durant leur apprentissage.

Ce livret dresse le panorama des aides et avantages auxquels vous pouvez prétendre.

Retrouvez toutes nos offres pour :

- Vous assurer une bonne couverture santé
- Acquérir de nouvelles compétences liées à la prévention des risques
- Partir en vacances
- Financer vos loisirs
- Rechercher un contrat d'apprentissage ou même un emploi
- Découvrir les actions de solidarité

et bien d'autres encore !



## NOS MÉTIERS



### PRÉVENTION

Dispositifs de solidarité et prévention à destination des salariés de l'automobile.



### SANTÉ

Remboursement des soins médicaux.



### PRÉVOYANCE

Protection du salarié en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité et de sa famille en cas de décès.



### ÉPARGNE

Dispositifs pour financer des projets personnels ou préparer sa retraite.



### RETRAITE

Retraite complémentaire des salariés cadres et non cadres.



### ACTION SOCIALE

Fonds sociaux, actions sociales et culturelles pour les salariés et retraités de l'automobile.





## IRP AUTO Solidarité-Prévention

Vous propose différentes actions à destination des apprentis des CFA de la branche automobile, ainsi que des interventions en CFA sous forme de jeux et d'animation en classe sur les thématiques du risque routier, des comportements addictifs ou de la santé auditive.

### Actions de solidarité

IRP AUTO Solidarité-Prévention propose aux entreprises, aux salariés ainsi qu'aux apprentis en situation de handicap, d'aidant familial ou touchés par un décès, des aides diversifiées :

- aides et conseils aux démarches administratives ;
- aides financières pour favoriser le maintien à domicile et la mobilité ;
- écoute et soutien psychologique collectif ou individuel.



Réservé exclusivement aux salariés des services de l'automobile, l'espace Internet dédié à la solidarité et à la prévention est un espace gratuit d'informations, de conseils et d'orientations, accessible depuis [www.irp-auto.com](http://www.irp-auto.com).



### Aide au financement du permis de conduire

Voir conditions page 12.



## NOUVEAU !

### Les Trophées Solidarité-Prévention

Pour récompenser et valoriser les actions mises en place en matière de prévention des risques professionnels, de promotion et d'éducation à la santé et de solidarité, participez aux Trophées Solidarité-Prévention !

C'est l'occasion pour votre entreprise ou votre CFA de partager vos expériences et vos bonnes pratiques en matière de prévention.



Candidatez avant le 31 décembre dans votre Espace Internet Solidarité-Prévention sur [www.irp-auto.com](http://www.irp-auto.com)  
[trophées@irpauto.fr](mailto:trophées@irpauto.fr) / 01 40 69 99 71

## Les contrats santé IRP AUTO assurent des remboursements complémentaires à ceux de la Sécurité sociale pour les frais médicaux :

- Consultations, visites, auxiliaires médicaux
- Pharmacie
- Hospitalisation
- Optique
- Prothèses dentaires
- Appareillage, orthopédie
- Maternité
- Cure thermale



## Nos contrats santé offrent les mêmes garanties pour tous les salariés, y compris les apprentis

La Loi du 14 juin 2013 impose à l'ensemble des employeurs la mise en place d'une couverture santé généralisée à l'avantage de tous les salariés.

La branche des services de l'automobile a mis en place à cet égard, le Régime Professionnel de Complémentaire Santé (RPCS) consistant en un panier de soins minimal qui profite à toutes les entreprises de la profession.

**Le groupe IRP AUTO est le seul organisme référencé par la Branche en matière de protection santé.**

## Les garanties du Régime Professionnel de Santé

1

### Le Régime Professionnel Complémentaire de Santé (RPCS), pour la partie définie par votre branche d'activité.

Ces garanties fonctionnent dans le cadre d'un contrat collectif d'entreprise qui s'applique de façon obligatoire à tous les salariés, sauf dispense, comme le prévoit la Loi. Elles définissent le niveau minimal de prise en charge.

Avec l'offre santé IRP AUTO, vous avez la réponse adaptée à votre situation particulière tout en vous garantissant le même niveau de couverture santé et la même qualité de service.

Offre spéciale jeunes à partir de **13 €<sup>TC</sup> / mois\***

Pour toute adhésion en 2018 dans le cadre d'un contrat d'entreprise, vous bénéficiez d'une réduction de votre tarif, répartie à parts égales entre la cotisation patronale et la cotisation salariale. **Parlez-en à votre employeur.**

2

**Les 5 Renforts proposés par IRP AUTO**, pour **augmenter de manière progressive la prise en charge** des frais de santé. Ils peuvent être souscrits dans le cadre d'un contrat collectif mis en place par l'entreprise (hors Renfort 5 <sup>(1)</sup>) ou de contrats individuels souscrits directement par les salariés.

\* Réduction de 4 € sur le tarif isolé 2018 (répartie à parts égales entre la cotisation patronale et la vôtre). Pour le régime local, la complémentaire santé est à partir de 9,75 € / mois (réduction de 3 € déjà déduite). Tarif toutes taxes intégrant la Taxe de Solidarité Additionnelle.

## Les services associés à votre contrat santé

L'application mobile IRP AUTO Santé pour tablette et smartphone

- Suivi des remboursements
- Géolocalisation des professionnels du réseau Sévéane
- Demande de prise en charge hospitalière
- Votre carte de tiers payant et celles de vos bénéficiaires directement dans l'application.



(1) Réservé à la souscription individuelle.

1<sup>ère</sup> Bourse à l'emploi100 %  
GRATUITE  
100 %  
AUTOMOBILE

www.irp-auto.com

**Vous recherchez un emploi dans les métiers de l'automobile ?  
Correspondant à vos compétences et expériences ?  
En CDI, CDD, stage ? La Bourse à l'emploi est au service de votre carrière.**

Pour accéder à ce service totalement gratuit, connectez-vous dès maintenant au site <http://bourse-emploi.irp-auto.com>  
Vous consultez les offres d'emploi publiées partout en France, déposez vos candidatures et créez votre espace candidat.

**Comment postuler ?**

Le moteur de recherche vous permet de consulter les offres d'emploi qui correspondent à votre profil.

Pour postuler, il suffit de :

- Renseigner le formulaire ;
- De joindre votre CV ;
- Et éventuellement votre lettre de motivation.

**Proposer votre CV**

Pour être contacté par les recruteurs intéressés par votre profil, vous pouvez mettre à leur disposition un ou plusieurs CV dans la CVthèque de la Bourse à l'emploi.

**Retrouvez notre guide d'utilisation « Candidat »  
sur <http://bourse-emploi.irp-auto.com>**

Offres d'emploi pour l'ensemble des secteurs de l'automobile. Cette bourse à l'emploi est dédiée aux professionnels de la branche des services de l'automobile. Elle propose des offres d'emploi, d'apprentissage ou de contrat de professionnalisation dans toute la France pour l'ensemble des secteurs de l'automobile :

- Maintenance ;
- Carrosserie - peinture ;
- Vente ;
- Préparation - rénovation ;
- Dépannage ;
- Contrôle technique ;
- Démontage - recyclage ;
- Station-service ;
- Écoles de conduite ;
- Parking ;
- Mais aussi des domaines transversaux tels que le secrétariat ou la comptabilité.

**ALERTE E-MAIL**

Pour ne pas rater une offre d'emploi qui vous intéresse, pensez à vous créer une alerte e-mail.

BOURSE À  
L'EMPLOI



**Vous avez besoin d'une écoute, d'un conseil ou d'une orientation quel qu'en soit le domaine ?**  
**Vous avez besoin d'aide pour réaliser des démarches administratives ?**  
**Vous faites face à une difficulté passagère ?**

IRP AUTO met à votre disposition un service téléphonique à la carte pour vous conseiller, vous guider et vous accompagner : **IRP AUTO Conseil à la Personne.**



## En quoi IRP AUTO Conseil à la Personne peut m'aider ?

Exclusivement **réservé aux adhérents IRP AUTO**, ce service n'a qu'une seule ambition : **vous aider et vous orienter dans vos démarches de la vie courante.** Vous bénéficiez d'un **interlocuteur unique** pour répondre à toutes vos interrogations en toute confidentialité. Les conseillers IRP AUTO sont à votre écoute et s'engagent à vous apporter une réponse efficace à vos questions sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre en matière de :

- **Vie quotidienne** : faciliter vos démarches administratives, recherche de logement, accompagnement pour la recherche d'emploi...
- **Budget** : faire face aux difficultés financières ponctuelles, conseil pour équilibrer son budget, aide pour trouver une caution, orientation et information sur les dispositifs en vigueur...
- **Famille** : démarches en cas de changement de situation familiale (naissance, mariage, décès, séparation), aide pour faciliter le maintien à domicile de parents âgés ou pour leur trouver une place en maison de retraite...
- **Santé** : solutions pour faciliter le retour à domicile après une hospitalisation, faire face à la maladie, aides pour bénéficier de services adaptés au handicap...

## Comment en bénéficier ?

Pour en savoir plus, contactez notre service IRP AUTO Conseil à la Personne au

**0 820 225 225** Service 0,09 € / min  
+ prix appel

Choisissez « *action sociale* »  
puis « *Conseil à la Personne* »

**Important** : notre service est entièrement gratuit  
(hors coût de communication)



**IRP AUTO**  
Conseil à la Personne

**Réservez vos vacances en ligne : Mer, montagne, campagne... C'est le moment de planifier vos vacances d'été.**

Découvrez notre nouvelle offre en ligne de villages vacances. En tant qu'apprenti, vous bénéficiez de **prix négociés de 5 à 60 %** et d'une participation d'IRP AUTO à hauteur de 53 % du montant de votre séjour !

**Plus de 400 villages vacances, notre participation est attribuée pour des séjours en France métropolitaine ou à l'étranger.**

Quel que soit votre budget, vous pouvez profiter des tarifs négociés <sup>(1)</sup> et de la participation IRP AUTO <sup>(2)</sup> en deux étapes :

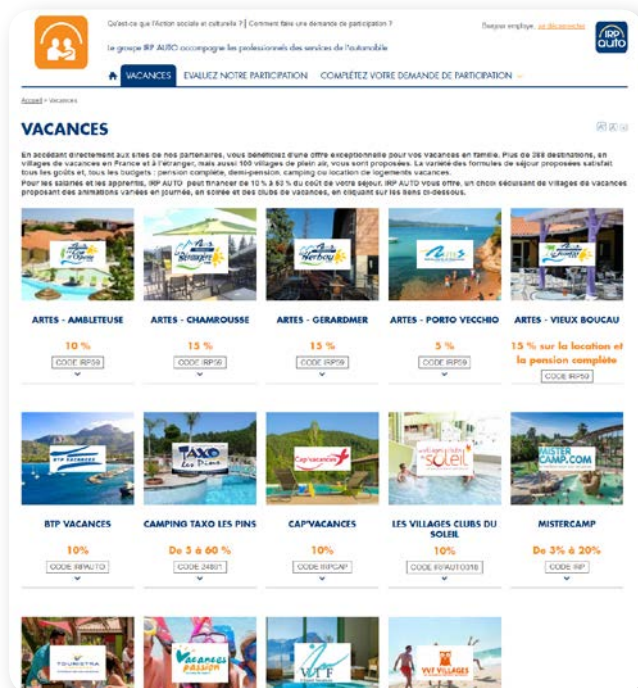


## VOS AVANTAGES

- Jusqu'à **60 %** de réduction sur le tarif habituel <sup>(1)</sup>
- Jusqu'à **53 %** de participation IRP AUTO <sup>(2)</sup>

**1 Réservez votre séjour à prix négocié auprès du prestataire de votre choix.**

**2 Faites votre demande de participation IRP AUTO.**



**Pour accéder aux offres, connectez-vous à votre Compte personnel sur le site Internet [www.irkp-auto.com](http://www.irkp-auto.com), puis cliquez sur la rubrique *Mes aides sociales, Déposez ma demande*, puis *Mes aides & avantages*.**



[www.irkp-auto.com](http://www.irkp-auto.com)

(1) Tarifs négociés par IRP AUTO. (2) La participation IRP AUTO est attribuée pour des séjours en France Métropolitaine ou à l'étranger. La participation pour un séjour en village de vacances est de 14 jours au maximum, en 1 ou plusieurs séjours, entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 30 novembre de l'année suivante.

### Vacances en plein air

#### La formule camping emplacement :

vous réservez un emplacement dans le terrain de camping de votre choix pour y installer une tente ou une caravane. IRP AUTO APASCA vous propose une participation à vos frais d'emplacement.

#### La formule camping habitat léger de plein air :

vous louez un habitat léger de plein air (HLL) installé sur le terrain de camping de votre choix. Qu'il s'agisse d'un chalet, d'un mobil home ou même d'une tente meublée, IRP AUTO APASCA contribue à vos frais de location.



#### ● Comment en bénéficier ?

● Il vous suffit de compléter le coupon ci-dessous et de nous le retourner accompagné des pièces nécessaires.

#### ● Quel est le niveau de participation d'IRP AUTO ?

- ■ Camping emplacement : 8 €/nuît et par personne.
- ■ Habitat léger de plein air : 8 €/nuît et par personne.

#### ● Sous quelles conditions ?

- ■ Envoyez votre demande le plus tôt possible et au plus tard 1 mois avant votre départ en vacances.
- ■ Aide attribuée une fois par an (entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 30 novembre de l'année suivante) pour un séjour de 5 à 14 nuits.
- ■ Aide non cumulable dans la même année avec un village de vacances en ligne.

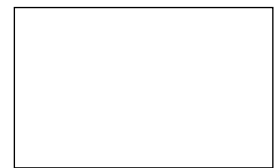
## VACANCES

### Demande de participation IRP AUTO APASCA

Coupon à retourner dûment complété, accompagné des pièces nécessaires à : IRP AUTO Spécial Jeunes  
39, avenue d'Iéna - CS 21687 - 75202 PARIS CEDEX 16

#### Cachet du CFA

Nom de votre CFA : .....  
Adresse : .....  
CP : .....  
Ville : .....



Nom : ..... Prénom : .....

Votre identifiant IRP AUTO :         •   Né(e) le :

Adresse : .....

Code Postal :     Ville : ..... Tél :

E-mail : ..... @ .....

Date du séjour : du .....

#### Pièces à joindre (uniquement des photocopies) :

A joindre systématiquement	A joindre selon votre situation
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Votre dernier bulletin de salaire</li> <li>● La facture proforma ou attestation de réservation comportant le type d'emplacement/hébergement, dates réservées, participants (nom et prénom) <b>avec acompte versé</b></li> <li>● Le relevé d'identité bancaire avec IBAN du camping</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La ou les attestation(s) de droits assurance maladie <b>(si première demande à IRP AUTO APASCA)</b></li> <li>● Facture acquittée <b>(si vous avez réglé la totalité de votre séjour : Trésor Public, Homair...)</b></li> <li>● Votre relevé d'identité bancaire pour les séjours réglés en totalité <b>(sauf si vous l'avez déjà fourni lors d'une précédente demande à IRP AUTO APASCA)</b></li> <li>● Justificatif des autres aides</li> </ul>

**Je certifie exacts les renseignements ci-dessus et je m'engage, en cas d'annulation, de modification de durée, ou en cas de non participation d'une ou plusieurs personnes à ce séjour, à informer et rembourser IRP AUTO APASCA.**

Fait à ..... le .....

#### Signature obligatoire

En signant ce document, j'autorise IRP AUTO APASCA à collecter et utiliser les informations me concernant dans le cadre de ses missions d'actions sociales et culturelles. Ces informations sont indispensables à IRP AUTO APASCA pour la mise en oeuvre de ces missions ainsi que le respect de nos obligations légales et réglementaires. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation ou d'opposition au traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés, en justifiant de votre identité, par courrier à : Groupe IRP AUTO, à l'attention du Délégué à la protection des données - 39, avenue d'Iéna, CS 21687, 75202 PARIS Cedex 16.



## IRP AUTO APASCA participe à vos frais d'inscription à une activité culturelle et sportive



# - 45%

### Comment en bénéficier ?

1. Inscrivez-vous pour une année civile (de janvier à décembre) ou scolaire (de septembre à juin) auprès de l'association ou du club sportif de votre choix (l'organisme doit être agréé par la préfecture).
2. Demandez une facture acquittée.
3. Complétez le coupon ci-dessous et envoyez votre demande le plus tôt possible et au plus tard dans les 3 mois suivant la date de l'inscription.

### Sous quelles conditions ?

- Cette aide est attribuée une fois par an et par bénéficiaire.
- Le coût annuel maximum pris en compte est de 400 €.
- Seuls sont pris en compte : la cotisation annuelle, les cours, l'assurance, et la licence, mais en aucun cas l'équipement et les vêtements.

## SPORTS ET LOISIRS

### Demande de participation IRP AUTO APASCA

Coupon à retourner dûment complété, accompagné des pièces nécessaires à : IRP AUTO Spécial Jeunes  
39, avenue d'Iéna - CS 21687 - 75202 PARIS CEDEX 16

### Cachet du CFA

Nom de votre CFA : .....  
Adresse : .....  
CP : .....  
Ville : .....



Nom : ..... Prénom : .....

Votre identifiant IRP AUTO : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] • [ ][ ] Né(e) le : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Adresse : .....

Code Postal : [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville : ..... Tél : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

E-mail : ..... @ .....

Date du séjour : du .....

Type d'activité : ..... Nom de l'association/club : .....

Coût de l'inscription : .....€ Dates d'inscription : du [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] au [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

### Pièces à joindre (uniquement des photocopies) :

A joindre systématiquement	A joindre selon votre situation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Votre dernier bulletin de salaire</li> <li>• La facture avec l'entête de l'association signée et tamponnée (nom, prénom du participant à l'activité, les périodes d'inscription de début et de fin et le coût de l'activité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La ou les attestation(s) de droits assurance maladie (si première demande à IRP AUTO APASCA)</li> <li>• L'échéancier dûment rempli par le club ou l'association</li> <li>• Votre relevé d'identité bancaire (sauf si vous l'avez déjà fourni lors d'une précédente demande à IRP AUTO APASCA)</li> </ul>

Je certifie exacts les renseignements ci-dessus et je m'engage, en cas d'annulation, de modification (coût ou durée) de l'activité ou en cas de non participation, à informer et rembourser IRP AUTO APASCA.

Fait à ..... le .....

**Signature obligatoire**

En signant ce document, j'autorise IRP AUTO APASCA à collecter et utiliser les informations me concernant dans le cadre de ses missions d'actions sociales et culturelles. Ces informations sont indispensables à IRP AUTO APASCA pour la mise en oeuvre de ces missions ainsi que le respect de nos obligations légales et réglementaires. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation ou d'opposition au traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés, en justifiant de votre identité, par courrier à : Groupe IRP AUTO, à l'attention du Délégué à la protection des données - 39, avenue d'Iéna, CS 21687, 75202 PARIS Cedex 16.

## Choisissez librement votre spectacle (théâtre, concert, cirque, événement sportif, parc de loisirs...)

IRP AUTO APASCA participe au financement de 3 spectacles auxquels vous avez assisté.

### Comment en bénéficier ?

1. Réservez et réglez vos places de spectacles.
2. Complétez le coupon ci-dessous et envoyez votre demande le plus tôt possible et au plus tard dans le mois suivant le spectacle.

**IMPORTANT :** à l'issue de votre spectacle, conservez les originaux de vos billets et joignez-les à votre coupon.

### Sous quelles conditions ?

- Vous pouvez bénéficier de 3 aides maximum par an.
- Le coût maximum pris en compte par billet de spectacle ne doit pas dépasser 60 €.
- N'oubliez pas de joindre les originaux de vos billets.



# - 50%

## SPECTACLES

### Demande de participation IRP AUTO APASCA

Coupon à retourner dûment complété, accompagné des pièces nécessaires à : IRP AUTO Spécial Jeunes 39, avenue d'Iéna - CS 21687 - 75202 PARIS CEDEX 16

#### Cachet du CFA

Nom de votre CFA : .....

Adresse : .....

CP : .....

Ville : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Votre identifiant IRP AUTO : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] • [ ] [ ] Né(e) le : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Adresse : .....

Code Postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : ..... Tél : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

E-mail : ..... @ .....

Spectacle : ..... Titre : .....

Prix du billet : ..... € Dates du spectacle : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

#### Pièces à joindre (uniquement des photocopies) :

A joindre systématiquement	A joindre selon votre situation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Votre dernier bulletin de salaire</li> <li>• Les billets originaux (si le nom, le prix et la date du spectacle n'y figurent pas, nous joindre la facture au nom du salarié ou du conjoint).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La ou les attestation(s) de droits assurance maladie (<i>si première demande à IRP AUTO APASCA</i>)</li> <li>• Votre relevé d'identité bancaire (<i>sauf si vous l'avez déjà fourni lors d'une précédente demande à IRP AUTO APASCA</i>)</li> </ul>

**Je certifie exacts les renseignements ci-dessus.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Signature obligatoire**

En signant ce document, j'autorise IRP AUTO APASCA à collecter et utiliser les informations me concernant dans le cadre de ses missions d'actions sociales et culturelles. Ces informations sont indispensables à IRP AUTO APASCA pour la mise en oeuvre de ces missions ainsi que le respect de nos obligations légales et réglementaires. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation ou d'opposition au traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés, en justifiant de votre identité, par courrier à : Groupe IRP AUTO, à l'attention du Délégué à la protection des données - 39, avenue d'Iéna, CS 21687, 75202 PARIS Cedex 16.

## Profitez pleinement de votre sport préféré tout en bénéficiant de réductions exclusives

Grâce à l'UCPA, vous avez le choix parmi de nombreuses activités : raids pédestres, VTT, sports de glisse, surf, funboard, planche à voile, raft, canoë, etc...

### Comment en bénéficier ?

1. Réservez vos vacances à l'UCPA sur le site [www.UCPA.com](http://www.UCPA.com) ou par téléphone au 3260 dites UCPA.
2. Communiquez votre code collectivité : P585 pour bénéficier de 5 % de réduction immédiate.
- ATTENTION :** la remise de 5 % s'applique exclusivement aux stages réservés auprès de l'UCPA paris, sur le tarif public du catalogue UCPA. elle ne pourra plus vous être accordée une fois le stage réservé.
3. Complétez et retournez le coupon ci-dessous pour bénéficier d'une participation supplémentaire d'IRP AUTO APASCA.

### Sous quelles conditions ?

- Aide attribuée une fois par an (entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 30 novembre de l'année suivante).
- Prise en charge de 70 %.
- Valable pour un séjour de 2 à 15 jours maximum dans le centre UCPA de votre choix en France métropolitaine.



# - 70%

## VACANCES SPORTIVES

### Demande de participation IRP AUTO APASCA

Coupon à retourner dûment complété, accompagné des pièces nécessaires à : IRP AUTO Spécial Jeunes 39, avenue d'Iéna - CS 21687 - 75202 PARIS CEDEX 16

#### Cachet du CFA

Nom de votre CFA : .....  
 Adresse : .....  
 CP : .....  
 Ville : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Votre identifiant IRP AUTO : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] • [ ] [ ] Né(e) le : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Adresse : .....

Code Postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : ..... Tél : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

E-mail : ..... @ .....

Type d'activité choisie : ..... Coût du stage : .....€

Dates du stage : du [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] au [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

### Pièces à joindre (uniquement des photocopies) :

A joindre systématiquement	A joindre selon votre situation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Votre dernier bulletin de salaire</li> <li>Une facture de l'UCPA</li> <li>Le relevé d'identité bancaire de l'organisme <i>(sauf si vous avez réglé la totalité du séjour)</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La ou les attestation(s) de droits assurance maladie <i>(si première demande à IRP AUTO APASCA)</i></li> <li>Votre relevé d'identité bancaire <i>(sauf si vous l'avez déjà fourni lors d'une précédente demande à IRP AUTO APASCA)</i></li> </ul>

**Je certifie exacts les renseignements ci-dessus et je m'engage, en cas d'annulation, de modification de durée, ou en cas de non participation à ce séjour, à informer et rembourser IRP AUTO APASCA.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

### Signature obligatoire

En signant ce document, j'autorise IRP AUTO APASCA à collecter et utiliser les informations me concernant dans le cadre de ses missions d'actions sociales et culturelles. Ces informations sont indispensables à IRP AUTO APASCA pour la mise en oeuvre de ces missions ainsi que le respect de nos obligations légales et réglementaires. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation ou d'opposition au traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés, en justifiant de votre identité, par courrier à : Groupe IRP AUTO, à l'attention du Délégué à la protection des données - 39, avenue d'Iéna, CS 21687, 75202 PARIS Cedex 16.



### Bénéficiez d'une aide au permis de conduire voiture ou moto ainsi qu'à la conduite accompagnée

#### ● Comment en bénéficier ?

1. Inscrivez-vous dans une école de conduite
2. Faites votre demande :
  - avant l'obtention de votre permis de conduire,
  - pendant votre période d'apprentissage professionnel.
3. Complétez le coupon ci-dessous.

● A partir de la 2<sup>ème</sup> année de formation aux métiers de l'automobile, IRP AUTO contribue au financement du permis de conduire (auto ou moto) :

- ■ à partir de 200 € et jusqu'à 300 € avec la sensibilisation Sécurité Routière\* pour le permis moto.
- ■ à partir de 300 € et jusqu'à 500 € avec la sensibilisation Sécurité Routière\* pour le permis automobile.



**JUSQU'À  
- 500 €**

**NOUVEAU**  
Participez à une session de sensibilisation à la **SÉCURITÉ ROUTIÈRE\*** pour bénéficier d'une aide jusqu'à - 500 €  
(renseignez-vous auprès de votre école de conduite).

### PERMIS DE CONDUIRE

#### Demande de participation IRP AUTO

Coupon à retourner dûment complété, accompagné des pièces nécessaires à : IRP AUTO Spécial Jeunes  
39, avenue d'Iéna - CS 21687 - 75202 PARIS CEDEX 16

#### Cachet du CFA

Nom de votre CFA : .....  
Adresse : .....  
CP : .....  
Ville : .....



Nom : ..... Prénom : .....

Votre identifiant IRP AUTO : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] • [ ][ ] Né(e) le : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Adresse : .....

Code Postal : [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville : ..... Tél : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

E-mail : .....

Cette offre est réservée aux apprentis à partir de leur 2<sup>ème</sup> année d'apprentissage : Diplôme préparé : .....

Type de permis choisi :  A (moto)  
 B (auto)  
 AAC (conduite accompagnée)

Coût de l'inscription : ..... €

#### Pièces à joindre (uniquement des photocopies) :

À joindre systématiquement	À joindre selon votre situation
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Votre dernier bulletin de salaire.</li> <li>● Certificat de scolarité 2017/2018 et 2018/2019 avec mention des études.</li> <li>● Copie du contrat de formation de l'école de conduite.</li> <li>● Le RIB de l'école de conduite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'attestation(s) de droits assurance maladie (<i>si première demande auprès d'IRP AUTO APASCA</i>).</li> <li>● Attestation de suivi à la session de la sensibilisation à la Sécurité Routière.</li> </ul>

En signant ce document, j'autorise IRP AUTO APASCA à collecter et utiliser les informations me concernant dans le cadre de ses missions d'actions sociales et culturelles. Ces informations sont indispensables à IRP AUTO APASCA pour la mise en oeuvre de ces missions ainsi que le respect de nos obligations légales et réglementaires. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation ou d'opposition au traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés, en justifiant de votre identité, par courrier à : Groupe IRP AUTO, à l'attention du Délégué à la protection des données 39, avenue d'Iéna, CS 21687, 75202 PARIS Cedex 16.



**Vous êtes un aventurier dans l'âme ?  
Vous êtes un petit génie et avez une idée  
d'invention qui vous trotte dans la tête ?  
Vous avez un projet artistique qui  
vous tient à cœur ? Bâissez votre  
projet en y mettant une bonne dose  
d'imagination, d'envie, de découverte  
et d'effort personnel...,  
IRP AUTO APASCA peut vous aider  
à le réaliser !**

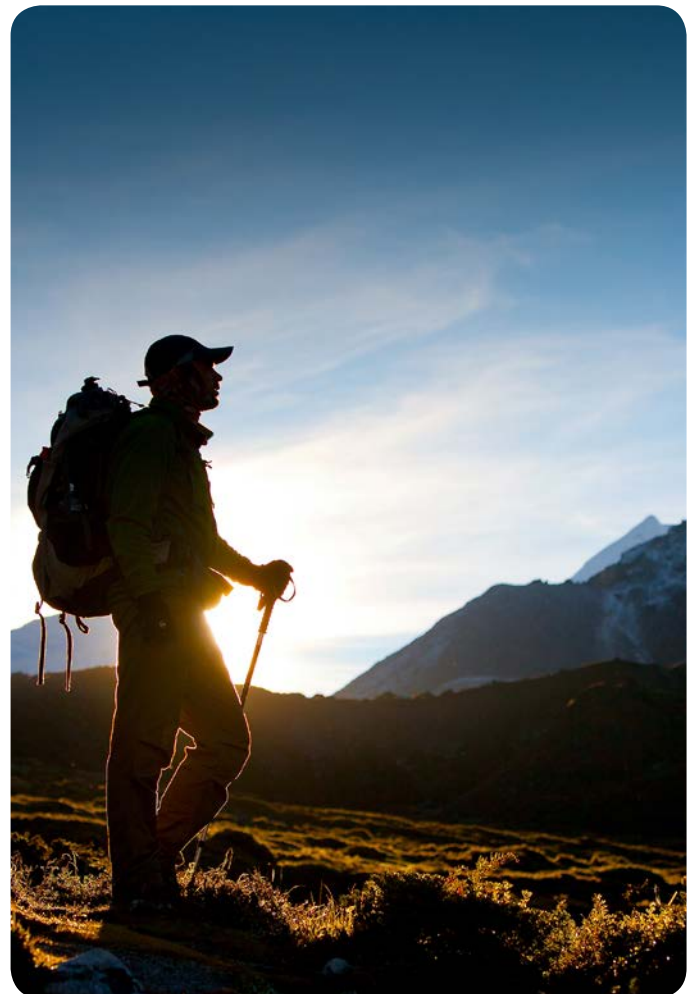
Vous êtes actuellement sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, vous pouvez nous solliciter en nous adressant cette demande de participation complétée et accompagnée de l'ensemble des pièces demandées.

La Commission Culturelle qui se réunit une fois par trimestre examinera votre projet et se prononcera sur l'octroi d'une participation financière pour celui-ci.

**Nos services restent à votre disposition pour vous aider dans vos démarches au :**

**0 820 225 225** Service 0,09 € / min  
+ prix appel

Choisissez « action sociale »  
puis « demande d'aide sociale »



### Comment en bénéficier ?

- Concevez votre projet : plan, action à mener, financement.
- Complétez la demande de participation « Projet Aventure, Invention ou Artistique » en annexe 2.
- Rédigez votre lettre de motivation qui doit faire apparaître vos objectifs, les étapes de la conception de votre projet, ses points forts et son financement, votre motivation.

**ATTENTION ! Votre demande doit nous être adressée avant la réalisation de votre projet.**

**À noter : votre conjoint et vos enfants à charge peuvent bénéficier de cette aide.**

### Quel est le niveau de participation d'IRP AUTO ?

Notre aide, décidée par notre Commission Culturelle, est accordée dans la limite d'une fois tous les 2 ans et par bénéficiaire.

La Commission Culturelle se réunit une fois par trimestre et décide de l'octroi ou non d'une participation financière, ainsi que de son montant en fonction de chaque projet.

Après acceptation, le règlement de la participation s'effectue en deux temps :

- le premier versement à l'acceptation du projet
- le second versement après examen par la Commission Culturelle du compte rendu détaillé de votre projet illustré à l'aide de photographies, d'articles de presse, de CD, etc, permettant d'apprécier la réalisation du projet.

Retrouvez le formulaire de demande de participation Projet Aventure, Invention ou artistique en annexe 2.



## À CONSERVER

### CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- > **Tous les salariés apprentis ou en contrat de professionnalisation**, des Services de l'Automobile ainsi que leur conjoint.
- > L'aide d'IRP AUTO APASCA décidée par la Commission Culturelle, peut être accordée dans la limite d'une fois **tous les 2 ans** et par bénéficiaire.
  - Décrivez précisément votre projet depuis sa conception.
  - Retournez votre demande accompagnée des pièces justificatives et n'hésitez pas à y joindre tous documents pouvant mettre en évidence les qualités de votre projet (les démarches, les devis retenus, les partenariats, votre parcours personnel...).
- > La demande doit être adressée au plus tard un mois avant la réalisation du projet.
- > La Commission Culturelle se réunit une fois par trimestre et examine chaque demande.
- > Au cours d'une même année civile, chaque salarié peut solliciter IRP AUTO APASCA pour :
  - 1 aide vacances dans un village de vacances ou en camping (location d'un mobil home ou d'un emplacement) ou un séjour sportif avec l'UCPA.

**Attention :** la Commission Culturelle se réserve la possibilité, en fonction de la nature des projets, d'accepter ou non le cumul entre les aides aux vacances et les aides pour les Projets Aventure Invention ou Artistique.

- > La Commission Culturelle Paritaire, souveraine dans ses décisions, décide de l'octroi ou non d'une participation financière, ainsi que de son montant en fonction de chaque projet.
- > Après acceptation, le règlement de la participation s'effectue en deux temps :
  - Le premier versement à l'acceptation du projet (après un engagement écrit de l'ayant droit).
  - Le second versement après examen par la Commission Culturelle du compte rendu détaillé de votre projet, illustré à l'aide de photographies, d'articles de presse, de CD, etc permettant d'apprécier la réalisation du projet.
- > Dans tous les cas, la Commission Culturelle vous demandera de faire apparaître la participation d'IRP AUTO APASCA à votre projet, par tout moyen possible.
- > L'acceptation de votre dossier vous engage à fournir un compte rendu écrit, illustré ou dessiné. Celui-ci demeurera la propriété de IRP AUTO APASCA qui pourra l'utiliser pour une insertion dans ses publications. Vous vous engagez en cas d'annulation (partielle ou totale) de votre projet à nous en informer et à nous rembourser l'aide indûment versée par chèque ou par virement.

Le dossier et ces documents  
doivent être retournés à :  
**IRP AUTO APASCA**  
Service Action Sociale  
39, avenue d'léna  
CS 21687 - 75202 Paris Cedex 16



À RENDRE

## DEMANDE DE PARTICIPATION PROJET AVENTURE, INVENTION OU ARTISTIQUE

### RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU SALARIE APPRENTI

Nom : ..... Prénom : .....

Votre identifiant IRP AUTO : 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 • 

--	--

 Né(e) le : 

--	--	--	--	--	--

Situation de famille\* :  Marié(e)/Pacsé(e)/Vie maritale  Célibataire  Divorcé(e)/Séparé(e)

Diplôme préparé : ..... Date d'entrée dans l'entreprise : .....

Adresse : N° ..... Rue .....

Code postal : ..... Commune : .....

N° de téléphone : ..... Courriel : .....

Nom de votre CFA : .....

Adresse : N° ..... Rue .....

Code postal : ..... Commune : .....

Cachet du CFA

### SI VOUS ETES EN COUPLE : RENSEIGNEMENTS RELATIFS A VOTRE CONJOINT

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Situation professionnelle\* :  Salarié  Etudiant  Au foyer  Demandeur d'emploi

Autre : .....

.....

.....

#### Pièces à joindre (uniquement des photocopies) :

A joindre systématiquement	A joindre selon votre situation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Votre dernier bulletin de salaire</li> <li>• Exposé écrit du projet accompagné de documents</li> <li>• Tout élément pouvant compléter votre dossier pour son examen par la Commission Culturelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La ou les attestation(s) de droits assurance maladie <i>(si première demande à IRP AUTO APASCA)</i></li> <li>• Votre relevé d'identité bancaire <i>(sauf si vous l'avez déjà fourni lors d'une précédente demande à IRP AUTO APASCA)</i></li> </ul>



## DÉTAILLEZ VOTRE PROJET

Nature : ..... Date : .....

Description en quelques lignes : .....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## VOTRE BUDGET

Précisez la nature et le montant  
des dépenses occasionnées :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Vos Ressources :**  
Aides financières : .....  
Aide comité d’établissement : .....  
Aide Conseil Général et Régional : .....  
Aide Mairie : .....  
Sponsors : .....  
Apport personnel : .....

Total :

Total :

Je certifie exacts les renseignements ci-dessus et m’engage en cas d’annulation (partielle ou totale) à en informer IRP AUTO APASCA et à lui rembourser l’aide indûment versée

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature obligatoire

Toute fausse déclaration entraînerait la suppression de l’aide  
\* Cochez ou entourez la case correspondante

En signant ce document, j’autorise IRP AUTO APASCA à collecter et utiliser les informations me concernant dans le cadre de ses missions d’actions sociales et culturelles. Ces informations sont indispensables à IRP AUTO APASCA pour la mise en oeuvre de ces missions ainsi que le respect de nos obligations légales et réglementaires. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d’un droit d’accès, de rectification, d’effacement, de limitation ou d’opposition au traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés, en justifiant de votre identité, par courrier à : Groupe IRP AUTO, à l’attention du Délégué à la protection des données - 39, avenue d’Iéna, CS 21687, 75202 PARIS Cedex 16.



**Le groupe IRP AUTO confirme  
son implication à vos côtés  
en vous proposant des  
aides individuelles**



## **RÉSERVÉ AUX APPRENTIS ET AUX CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION**

Vous rencontrez actuellement des difficultés pour faire face à vos charges courantes, notamment de transport, d'hébergement et de restauration. Le groupe IRP AUTO peut étudier votre budget et vous apporter son aide.

Dans la mesure où vous êtes actuellement sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, vous pouvez nous solliciter en nous adressant un dossier complété et accompagné de l'ensemble des pièces demandées.

Votre demande sera examinée par la Commission Sociale d'IRP AUTO APASCA. Cette aide présente un caractère exceptionnel, elle n'est pas systématiquement accordée.

**Nos services restent à votre disposition pour vous aider dans vos démarches au :**

**0 820 225 225** Service 0,09 € / min  
+ prix appel

Choisissez « action sociale », puis « demande d'aide sociale ».

Retrouvez le formulaire de **demande d'entraide sociale IRP AUTO APASCA** en **annexe 1**.

Le dossier et ces documents  
doivent être retournés à :  
**IRP AUTO APASCA**  
Service Action Sociale  
39, avenue d'Iéna  
CS 21687  
75202 Paris Cedex 16



**À RENVoyer**

## DEMANDE D'ENTRAIDE SOCIALE POUR LES APPRENTIS ET LES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION IRP AUTO APASCA

### RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU SALARIE APPRENTI

Nom : ..... Prénom : .....

Votre identifiant IRP AUTO : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| • |\_|\_| Né(e) le : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Situation de famille :  Marié(e)/Pacsé(e)/Vie maritale  Célibataire  Divorcé(e)/Séparé(e)

Diplôme préparé : ..... Date d'entrée dans l'entreprise : .....

Adresse : N° ..... Rue .....

Code postal : ..... Commune : .....

N° de téléphone : ..... Courriel : .....

Nom de votre CFA : .....

Adresse : N° ..... Rue .....

Code postal : ..... Commune : .....

**Cachet du CFA**

### SI VOUS ETES EN COUPLE : RENSEIGNEMENTS RELATIFS A VOTRE CONJOINT

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Situation professionnelle :  Salarié  Etudiant  Au foyer  Demandeur d'emploi

Autre : .....

.....

.....



## CALCULEZ VOTRE BUDGET MENSUEL

### RESSOURCES

Vous		Votre conjoint	
Salaire mensuel net : .....	€	Salaire mensuel net : .....	€
Allocation logement ou APL : .....	€	Allocation journalière	
Aide Mobili jeune : .....	€	de Pôle Emploi X 30 jours : .....	€
Autre : .....	€	Autre : .....	€
<b>TOTAL RESSOURCES :</b> .....		<b>€</b>	

### EPARGNE

Epargne (LEP, Livret jeune, Livret A, PEL ...) : ..... €

### SI VOUS AVEZ VOTRE PROPRE LOGEMENT

Loyer .....	€	Forfait téléphone .....	€
Frais de chauffage .....	€	Crédits à la consommation .....	€
Gaz, Electricité .....	€	Cantine .....	€
Assurance maison .....	€	Transport .....	€
Assurance voiture/ 2 roues .....	€	Hébergement /internat.....	€
<b>TOTAL CHARGES :</b> .....		<b>€ (1)</b>	

### SI VOUS VIVEZ CHEZ VOS PARENTS

Participation aux parents .....	€	Cantine.....	€
Assurance voiture/ 2 roues .....	€	Transport.....	€
Forfait téléphone .....	€	Hébergement /internat.....	€
Crédit à la consommation.....	€		
<b>TOTAL CHARGES :</b> .....		<b>€ (2)</b>	

### CALCULEZ VOTRE RESTE A VIVRE

Pour obtenir votre reste à vivre prenez votre total ressources,  
déduisez le total épargne et le total charges (1 ou 2).

**RESTE A VIVRE :** ..... €





## VOS ENFANTS

Nom Prénom	Date de Naissance	Sexe	Activité	Est-il à votre charge	Vit-il au foyer

## MOTIF DE VOTRE DEMANDE

Expliquez votre situation : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Personne contactée pour cette demande :  Référent CFA       Assistante sociale

Merci d'indiquer ci-dessous les coordonnées : .....

.....

.....

**AVEZ-VOUS DEJA OBTENU UNE AIDE D'UN AUTRE ORGANISME (Association, Service Social, Bourse départementale ... ) ?**

Non     Oui

Précisez le ou les organismes : .....

La date et les montants : .....

**Je certifie l'exactitude des renseignements donnés**

Fait à : ..... Date : .....

Signature :

**PIECES NECESSAIRES A L'ETUDE DE VOTRE DEMANDE****(Uniquement des photocopies)**

- Formulaire de demande dûment complété et signé.
- Contrat de travail.
- Calendrier des cours du centre de Formation.

**RESSOURCES**

- Dernier bulletin de salaire du salarié et s'il y a lieu celui du conjoint.
- Notification des droits à la CAF.
- En cas de chômage du conjoint : dernier décompte de versement de Pôle Emploi.
- Dernier avis d'imposition ou de non imposition ainsi que celui de votre conjoint.

**CHARGES (selon votre situation)**

- Dernière quittance de loyer, d'électricité, de gaz, d'eau et de chauffage.
- Taxe d'habitation.
- Quittances d'assurances voiture, habitation et mutuelle.
- Crédits à la consommation (échéanciers) ou cartes de crédit permanent (dernier relevé de situation).

**FRAIS INHERENTS A LA FORMATION**

- Factures de cantines, transport, internat.

**AUTRES DOCUMENTS**

- Attestation carte vitale
- Factures justifiant votre demande d'aide (Factures non réglées).
- Dernier relevé de compte(s) bancaire(s) complet du 1<sup>er</sup> au 31 du mois et s'il y a lieu celui de votre conjoint.
- Relevé de l'ensemble de vos épargnes y compris les assurances vie.

Le service social pourra demander tout autre justificatif qu'il jugera utile à l'instruction de la demande.

Le dossier et ces documents doivent être retournés à :

**IRP AUTO APASCA – Service Action Sociale :**  
**39, avenue d'Iéna - CS 21687 - 75202 Paris Cedex 16**

En signant ce document, j'autorise IRP AUTO APASCA à collecter et utiliser les informations me concernant dans le cadre de ses missions d'actions sociales et culturelles. Ces informations sont indispensables à IRP AUTO APASCA pour la mise en oeuvre de ces missions ainsi que le respect de nos obligations légales et réglementaires. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation ou d'opposition au traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés, en justifiant de votre identité, par courrier à : Groupe IRP AUTO, à l'attention du Délégué à la protection des données - 39, avenue d'Iéna, CS 21687, 75202 PARIS Cedex 16.

# IRP AUTO : le groupe de protection sociale des professionnels de l'automobile

IRP AUTO, c'est aujourd'hui :

- Près de **140 000 entreprises** qui nous font confiance
- Près de **420 000 salariés** couverts en prévoyance
- Près de **250 000 retraités** qui nous confient la gestion de leur retraite complémentaire
- Au total, plus d'**1 million** de personnes protégées

## PLUS D'INFORMATIONS

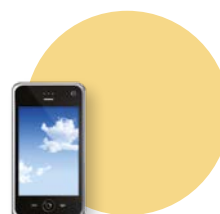


[www.irp-auto.com](http://www.irp-auto.com)

- Depuis votre espace abonné : un service avec accès sécurisé



- Depuis notre application IRP AUTO Santé



- Par téléphone

**0 820 225 225**

Service 0,09 € / min  
+ prix appel



Qui connaît bien protège bien

IRP AUTO APASCA - Association régie par la loi de 1901

Siège social : 39, avenue d'Iéna - CS 21687 - 75202 Paris Cedex 16 - [www.irp-auto.com](http://www.irp-auto.com)